

Bernard Lapinalie

**Quel usage fait Lacan
des notions de symptôme et de métaphore
dans les psychoses ?**

Une difficulté avec l'enseignement de J. Lacan, c'est qu'il lui arrive de glisser de nouvelles données sans toujours s'en expliquer. Au risque de nous laisser glisser dessus, et par là de penser qu'il est dans une continuité. Je dirais même que, lorsque enfin il s'explique, c'est plutôt l'indice de ce qui lui semble acquis pour entrer dans du nouveau, dans autre chose de l'articulation clinique-théorie qui fait trou, et qui reste à articuler. Je fais l'hypothèse que c'est le cas pour la notion de symptôme en 1957 dans la « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ».

Quel statut donnait-il au symptôme psychotique à l'époque du symptôme métaphore, soit en 1957 ? D'autant que dans la « Question préliminaire... », comme on le verra, il ne mettait pas l'accent sur le versant différentiel, entre symptôme névrotique ou psychotique, alors même qu'il était en train de rendre compte de la différence structurale entre névrose et psychose. De plus, il y a cette question à élucider : que le symptôme névrotique soit une métaphore, soit ce qui permet de produire une signification nouvelle (phallique par exemple), semble contredit par tout symptôme dans la clinique, qui nous montre bien plutôt une panne de sens, qui met en suspens la réalité du sujet.

C'est dans cette perspective que surgit la question difficile de ce qu'apporteront de nouveau, ou non, les développements tardifs de J. Lacan sur le symptôme en 1974-1975 avec

RSI et *Le Sinthome* – ce qui nécessite pour chacun de préciser ce qu'il peut lire de ce qui était déjà là, ou non, en 1957.

Nous examinerons donc l'article « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », qui fut écrit à partir du séminaire de 1955-1956 sur *Les Structures freudiennes des psychoses*, mais qui fut rédigé deux années plus tard que ce séminaire, soit en décembre 1957 et janvier 1958. Cela le rend, en fait, contemporain des élaborations du séminaire de 1957-1958 sur *Les Formations de l'inconscient*, et surtout des définitions du symptôme dans « L'instance de la lettre dans l'inconscient ».

I. Nulle part, plus que dans la psychose, le symptôme n'est plus clairement articulé dans la structure elle-même.

Cette affirmation surprenante de J. Lacan a orienté mon travail et mes questions. Si on se reporte en effet à la page 537 des *Écrits*, où il fait une critique de la phénoménologie pour répondre à certains collègues, on peut lire cette remarque sur le symptôme, qui n'a pas été sans m'étonner parce qu'elle est faite à partir de la psychose, et justement pas à partir de la névrose où on la situerait plus volontiers : « L'analyse du travail d'un fou comme Schreber découvre la relation entre le sujet et le signifiant dès l'aspect des phénomènes [ça, on a l'habitude] [...] Nulle part [plus que dans la psychose] la conception fallacieuse d'un processus psychique au sens de Jaspers, dont le symptôme ne serait que l'indice, n'est plus hors de propos que dans l'abord de la psychose, parce que nulle part [plus que dans la psychose] le symptôme, si on sait le lire, n'est plus clairement articulé dans la structure elle-même ¹. »

Soit, si je lis bien : « Nulle part, plus que dans la psychose, le symptôme n'est plus clairement articulé dans la structure elle-même. »

1. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 537.

On note bien que J. Lacan néglige ici toute différence entre symptôme psychotique et symptôme névrotique, pour mettre en avant ce qui plutôt les unit, à savoir, dans les deux cas, que « le symptôme est articulé dans la structure elle-même ». Et ce serait même plus clairement lisible dans la psychose, alors que – j'ajouterai – dans la névrose cette articulation du symptôme est fermée au sujet, comme à celui qui voudrait le déchiffrer, du fait du refoulement. Je ferai trois remarques :

1. C'est une option forte de Lacan sur la folie, qui inclut le sujet psychotique par ses symptômes dans la structure même de l'inconscient, donc dans le champ de la psychanalyse, et qui en fait, aussi bien que le névrosé, un être parlant qui reçoit des déterminations subjectives et symptomatiques du signifiant ;

2. C'est une option sur le symptôme psychotique : de sa manifestation la plus élémentaire jusqu'au délire le plus étendu..., le symptôme psychotique serait articulé dans la structure elle-même. Cela devrait nous poser une difficulté apparente, car si la structure est bien celle du langage, cela veut dire que dans la psychose le symptôme aurait (de même que dans la névrose) la place d'un élément signifiant, d'un élément faisant partie de l'articulation, et ce serait même bien plus clairement lisible qu'ailleurs. Alors qu'un symptôme psychotique ou névrotique, ce n'est évidemment pas la même chose... Cela peut même faire la différence, puisque Lacan fait du « retour dans le réel » de l'hallucination verbale un symptôme pathognomonique de la psychose ;

3. Enfin, pourquoi Lacan a-t-il écrit précisément « articulé dans la structure elle-même » ? Pourquoi cet ajout du « elle-même » qui vient comme redoubler le terme « structure » ? N'est-ce pas une façon de dire que non seulement le symptôme apparaît bien comme un élément articulé dans la structure, mais encore qu'il fait partie de la structure « elle-même » ? C'est donc cela que mettrait au jour la psychose (plus que dans la névrose où c'est refoulé) : que « le symptôme

n'est pas l'indice d'un processus psychique » – névrose ou psychose – mais qu'il est au contraire un élément qui est partie intégrante de la structure elle-même !

Je vais essayer de montrer que, si faire du symptôme un élément de la structure l'isole donc en tant que signifiant, Lacan en 1957 n'en fait pas moins un signifiant si particulier qu'il lui donne en fait un statut de lettre, et ce bien avant 1975.

II. En 1957, le symptôme fait « réponse supplémentaire » au sujet et à « l'Autre qui manque ».

Où puis-je lire le ressort de cette option dans ce texte ? Je le trouve dans le chapitre III, « Avec Freud », avec le « schéma L simplifié » page 549, que l'auteur commente ainsi : « La condition du sujet – névrose ou psychose – dépend de ce qui se déroule en l'Autre ². » Le sujet y paraît aliéné dans son « infenable et stupide existence » à un Autre qui commanderait où se déroulent les réponses. Notons pourtant que :

1. Le symptôme n'y est pas inscrit, tout en étant la préoccupation de l'auteur dans la suite immédiate du commentaire de ce schéma ;

2. L'Autre y est défini comme : « le lieu d'où peut se poser au sujet la question de son existence ³ », ce qui décomplète cet Autre comme trésor des réponses.

Cette « question de son existence », nous entrevoyons bien qu'elle « peut se poser » si ce lieu Autre est en fonction, ce qui est le cas de la névrose comme on le sait, par la grâce du signifiant du Nom-du-Père (NdP), grand métaphorisateur du Désir de la Mère (DM) et pourvoyeur de la signification phallique. Mais, du coup, on comprend qu'elle ne peut pas « se poser » par les mêmes voies si le signifiant du NdP est forclos, si cette fonction de l'Autre est non advenue, soit dans les cas de psychose.

Mais Lacan ne dit pas que l'Autre pose la question, pas plus que le sujet d'ailleurs, mais il dit que c'est « la question »

2. *Ibidem*, p. 549.

3. *Ibid.*

qui « se » pose « au sujet ». Il parle de « mise en question ». Je dirai donc (comme l'avait fait remarquer C. Soler) que, ni de l'Autre, ni du sujet, ça fait, logiquement, du réel, et j'ajouterai « réponse supplémentaire », avec ou sans le NdP ! Donc cela pourrait malgré tout concerner les psychoses.

On peut se demander d'où Lacan sort cette bizarrerie que j'interprète, implicite à sa définition de l'Autre. Il nous le dit page 549. C'est de sa pratique, parce qu'il y retrouve pour tout sujet deux questions – le sexe et la mort – pour lesquelles l'Autre manque de réponse. D'une part, parce que « la question de son existence baigne le sujet, le supporte, le déchire de toute part [...] que l'analyste rencontre », et d'autre part puisque « c'est une vérité d'expérience pour l'analyse qu'il se pose pour le sujet la question de son existence [...] en tant que question articulée : que suis-je là ? » Et cette question de son existence concernerait deux points où l'Autre n'a pas la réponse : « Son sexe [...] et sa contingence dans l'être [...] ⁴. » Lacan n'est-il donc pas en train de nous dire en 1957 :

- que l'Autre ainsi défini est un « Autre qui manque » ;
- que c'est justement en ce point de manque dans la structure qu'il place les symptômes « mise en question », ce que j'appelle « réponse supplémentaire » : « C'est au titre d'éléments du discours particulier, où cette question s'articule. Car c'est parce que ces phénomènes s'ordonnent dans les figures de ce discours, qu'ils ont fixé de symptômes [...] ⁵. »

III. Lacan, en 1957, n'identifie pas les symptômes aux autres formations de l'inconscient.

Lacan ne fait pas équivaloir les symptômes, avec leur « fixité », aux autres formations de l'inconscient (plutôt caractérisées par leur labilité, comme l'a déjà noté Colette Soler). Il les définit même séparément à la même page 549 :

- d'une part, « les formations de l'inconscient » sont des « morceaux qui dans les moments privilégiés, rêves, lapsus,

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

traits d'esprit, nous en parviennent » ; il n'y inclut pas les symptômes ;

– d'autre part, « les symptômes » sont autrement définis, plus bas sur cette même page, comme « la mise en question articulée en éléments discrets [...] saisis dans leur fonction à l'état pur [...] ».

Et c'est bien par le biais des symptômes ainsi définis que Lacan fait une jonction avec les psychoses, par le biais des symptômes, puisqu'il vient d'affirmer que « nulle part, plus que dans la psychose, le symptôme n'est plus clairement articulé dans la structure elle-même ».

En n'oubliant toujours pas la contradiction présente : le symptôme « mise en question » (« qu'est-ce qu'une femme ? » de l'homme au tramway, par exemple), cela marche pour la névrose, mais pas pour la psychose. Mais il faut remarquer aussi cette perspective prise ici par Lacan sur les symptômes, qu'il dit « ici saisis dans leur fonction à l'état pur ». Bien sûr, quand il dit « leur fonction », on entend qu'il s'agit de la « fonction de signifiant », qui pourrait les inclure dans le versant de chiffrage des formations de l'inconscient. Mais lorsqu'il précise « à l'état pur », n'est-on pas dans quelque chose de plus radical, soit dans la pureté de la structure du signifiant, débarrassé de tous les artefacts, de la labilité des formations de l'inconscient que sont rêves, lapsus, traits d'esprit ?

C'est pourquoi on pourrait en déduire que, dans « La question préliminaire... », Lacan généralise le statut du symptôme comme « réponse supplémentaire, fonction à l'état pur », articulée dans la structure elle-même, et dont le ressort serait la rencontre du sujet avec « l'Autre qui manque ».

Et, comme réponse du réel, c'est une évidente dimension de savoir sans sujet ; le symptôme est donc produit ici par Lacan comme une part d'invention, de création d'une « réponse supplémentaire », qui ne s'autorise ni du sujet ni de l'Autre, et cela pourrait s'appliquer aussi bien aux symptômes psychotiques qu'aux symptômes névrotiques.

IV. L'antinomie apparente entre symptôme et métaphore.

À ce point, il est difficile de poursuivre sans mettre en tension cette idée de « symptôme-réponse supplémentaire » avec la définition de la même époque par Lacan : le « symptôme est une métaphore ⁶ ». Cela figure dans son article « L'instance de la lettre dans l'inconscient ». On y apprend en effet que, par rapport à la métonymie, la métaphore présente l'avantage de franchir la barre qui sépare radicalement signifiant et signifié, pour produire une signification nouvelle, un « plus de sens », soit ce que Lacan appelle « point de capiton ». La métaphore du NdP en est l'exemple princeps.

Mais alors, on a cette contradiction apparente avec le « symptôme qui est une métaphore », puisque, en général, il produit une énigme plutôt qu'une signification nouvelle. Le symptôme, c'est plutôt un manque de sens pour le sujet, comme pour ses interprètes. On parlerait plus volontiers de point d'énigme que de point de capiton, que d'« apparaître sans ambiguïté » !

Pourtant, Lacan, si je sais le lire, donne la solution à cette question sur l'antinomie apparente entre symptôme et métaphore. Revenons à « La question préliminaire... ». À la page 549, il y confirme que les symptômes sont isolables « en tant que signifiants » (ce qui les rendraient aptes à la métaphore), et même que « les voici saisis dans leur fonction à l'état pur ». En revanche, il confirme tout aussitôt une antinomie entre symptôme et métaphore, en soulignant cette contradiction :

– d'une part, ils sont isolables « au point le plus invraisemblable », c'est-à-dire le plus invraisemblable de leur fonction de signifiant, puisque ne produisant pas l'effet de sens attendu pour le sujet, ce qu'il explique bien à la page 550 : « Leur chaîne subsiste dans une altérité par rapport au sujet, aussi radicale que celle des hiéroglyphes encore indéchiffrables dans la solitude du désert ⁷. »

6. J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient », dans *Écrits, op. cit.*, p. 528.

7. J. Lacan, « D'une question préliminaire... », art. cit., p. 550.

– d'autre part, il ajoute aussitôt qu'ils sont saisissables « également au point le plus vraisemblable [...] », c'est-à-dire le plus vraisemblable de leur fonction de signifiant... Alors, Lacan se contredit-il ?

Il ne me semble pas, et sa réponse me paraît résider dans cette remarque de la page 550, qui nécessite une attention spéciale. Pour les symptômes, « leur chaîne subsiste dans une altérité par rapport au sujet, aussi radicale que celle des hiéroglyphes encore indéchiffrables dans la solitude du désert ».

Eh bien, « cette altérité hiéroglyphique du symptôme », c'est-à-dire qui résiste au sens, cet obstacle apparent, c'est justement la voie d'une réponse qui n'est pas déjà dans l'Autre, puisque, ajoute-t-il, « cette altérité hiéroglyphique du symptôme [...] là seul [!] peut apparaître sans ambiguïté leur fonction [de signifiant] d'induire dans le signifié la signification [c'est le capitonnage] en lui imposant leur structure [de langage] ».

Il donne donc au symptôme un statut particulier, une fonction de signifiant inédit, quasi contradictoire. Il s'agit non seulement de la « genèse du signifié », mais aussi de la réponse supplémentaire, du capitonnage de la fuite du sens ! Mais surtout Lacan isole le symptôme, de pouvoir révéler « sa fonction – *de signifiant* – sans ambiguïté [...] à l'état pur », dont le ressort révélé est « d'imposer sa structure », au-delà de l'effet de signifié, défait de l'imaginaire.

V. La solution de Lacan, par le symptôme, en 1957 : seul le symptôme peut lever l'ambiguïté du signifiant.

Il me semble donc que Lacan, à la page 550, nous donne sa solution en nous rappelant que, même si la signification métaphorique attendue n'apparaît pas dans le symptôme, c'est à la structure qu'il faut se fier, puisque c'est dans les symptômes justement que « là seul [!] peut apparaître sans ambiguïté leur fonction d'induire dans le signifié la signification en lui imposant leur structure ».

Pourquoi ajoute-t-il « sans ambiguïté » ? Ne s'agit-il pas de l'ambiguïté du langage, du signifiant par son effet de sens qui recouvre la structure et nous voile l'essentiel ? Ce qui (me) ferait dire à Lacan ici, dès 1957, que seul le symptôme peut parer à l'effet de sens... courant dans la chaîne signifiante, dont on sait qu'il entretiendrait aussi le côté infini de la cure analytique.

Au fond, Lacan rappelle ici ce que nous sommes censés connaître : qu'il suffit que la substitution signifiante « s'opère », et qu'elle « élide » le « signifiant traumatique », pour qu'il y ait métaphore ; « c'est la condition de réussite de la métaphore ⁸ », pour que soit produit l'effet d'induction de la signification dans le signifié. C'est de structure. J'interprète que c'est ainsi, pour Lacan, que le symptôme imposerait sa structure de hiéroglyphe, c'est-à-dire – remarquons-le – de matérialité de signifiant passé à l'écrit. Et peu importe que cette signification n'apparaisse pas au sujet, ni à nous ; c'est sa fonction « à l'état pur ».

Il y a donc aussi cette idée d'un passage à l'écriture dans le symptôme. N'est-ce pas le versant de la lettre ? Du symptôme comme lettre, et non comme simple signifiant ?

VI. Lacan peut unir névrose et psychose via le symptôme parce qu'il lui donne un statut de lettre en 1957.

Je peux enfin conclure sur ma question de départ : en quoi Lacan peut soutenir que « nulle part – *plus que dans la psychose* – le symptôme, si on sait le lire, n'est plus clairement articulé dans la structure elle-même », ce en quoi je lis que Lacan peut ainsi unir névrose et psychose, via le symptôme.

1. Je me réfère d'abord à la névrose, où l'Autre est en fonction. Lacan (p. 549) démontre le statut du symptôme comme d'une part « isolé en tant que signifiant (élément discret articulé dans la structure) » et d'autre part « saisi dans sa fonction à l'état pur » (sa fonction métaphorique... « en acte », pourrait-on dire).

8. *Ibid.*, p. 557.

Au fond, le symptôme apparaît dans ce texte comme un passage de la métaphore en force, à la limite, réduite à la matérialité de la structure, « où la chair ou bien la fonction sont prises comme élément signifiant ⁹ ». Ce qui indiquerait que Lacan donne déjà un statut de lettre au symptôme, et même qu'il l'indique déjà formé d'une part de jouissance du corps vivant, c'est-à-dire de réel (« la chair ou bien la fonction »), et d'une prise dans le symbolique (« mise en question [...] articulée en éléments discrets »).

Par ailleurs, cela ne fait-il pas, dans et dès ce texte, du « symptôme-métaphore » un équivalent du NdP avec sa fameuse métaphore dans l'inconscient ?

2. Je passe maintenant à la psychose, où l'Autre n'est pas en fonction (pourrait-on dire en 1957). Lacan avait bien remarqué dans son séminaire du 2 mai 1956 que « Schreber [...] dans son délire [...] même quand les phrases peuvent avoir un sens, on n'y rencontre jamais rien qui ressemble à une métaphore ¹⁰ ».

En même temps, on peut dire que l'hallucination verbale – retour d'un signifiant dans le réel – elle aussi isole ce symptôme en tant que signifiant là où il manque (d'où résultait, par exemple, l'oscillation allusive du « je viens de chez le charcutier »). Mais avec une fonction de « réponse supplémentaire », puisqu'on sait que c'est l'hallucination verbale « truie » qui arrête, pour ne pas dire qui capitonne, cette oscillation pour la patiente. Sans oublier que Lacan en 1956 notait qu'il y a une évidente « part de création dans l'hallucination psychomotrice, verbale ¹¹ », soit dans un symptôme psychotique...

Donc, Lacan nous indiquerait en 1957-1958 que le symptôme, fût-il psychotique, est une « réponse supplémentaire », « dans sa fonction à l'état pur », « articulée dans la structure elle-même ». Il y a là, dans la psychose aussi, l'idée d'une articulation de la structure de langage, de la structure méta-

9. J. Lacan, « L'instance de la lettre dans l'inconscient », art. cit., p. 518.

10. J. Lacan J, *Le Séminaire, Livre III*, Paris, Le Seuil, 1981, p. 247.

11. *Ibid.*, p. 154.

phorique, recréée, restituée en force, à la limite [?], soit sous la forme du retour dans le réel d'un signifiant, et c'est l'hallucination verbale, soit sous la forme de la signification qui en dépendrait métaphoriquement, mais qui est aussi forclosée, et c'est le délire de Schreber. Cela bien sûr ne recouvre pas l'ensemble des symptômes psychotiques, c'est-à-dire des psychoses.

Je propose donc : structure de la métaphore, recréée, à la limite, mais à la limite de quoi ?

On pourrait dire, avec le Lacan de 1956, à la limite de cette présence à la fois rencontrée et évitée dans cette formulation : « la paix du soir ¹² », dont il soulignait bien le caractère à la fois imposé et pacifiant, et dont il a fait équivaloir la fonction, chez le névrosé, à celle de l'hallucination verbale chez le psychotique. À la limite donc de ce point d'arrêt où pour un peu, et seulement pour un peu, nous étions en présence de cette existence radicale, de cet « être » souligné en 1957 par Lacan comme essentiellement problématique, qu'est « l'Autre », avec un grand A, et dont Schreber témoigne, lui, de sa rencontre et des déchaînements qui s'ensuivent, Autre d'abord exclusivement réel, puis significantisé – pacifié – dans une métaphore délirante.

Notons que nous avons là l'équivalent de cette altérité radicale que Lacan nommera plus tard d'une lettre, « objet *a* », dont la part extrême de symptôme se voit réalisée dans la mélancolie.

Quelles perspectives nous offre cette lecture quand il s'agit d'aborder les usages plus tardifs (1974-1975) du concept de symptôme par Lacan, alors qu'il semble bien que, dès 1957, on peut lire le symptôme comme une fonction équivalente à celle du Nom-du-Père ? Et quelles conséquences pourrions-nous tirer pour notre pratique de cette mise à un même niveau de la fonction du symptôme dans les champs bien séparés par l'auteur de la névrose et de la psychose ?

12. *Ibid.*, p. 156, 157.